

pellé en Angleterre par les peuples du Royaume, pour redresser quelques Loix qui paroissent en danger; qu'ils me permettent de leur répondre, que ce ne pouvoit être que de la part de quelques Mécontents qu'il étoit appellé; car si ç'ût été de la part de tout le peuple, il n'étoit pas nécessaire d'y aller à main armée: d'ailleurs pourquoi les Etats Généraux, par leur délibération du 28. Octobre 1688. que nous avons déjà citée ailleurs, donnerent-ils des assurances si peu solides, à tous les Potentats de l'Europe, que *Son A. ne passoit point en Angleterre pour envahir le Royaume, ni pour détrôner le Roi, encore moins pour apporter quelque préjudice à la succession légitime?* mais supposé que tous les peuples d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, (supposition qui est fautive dans son principe,) eussent véritablement appellé au secours & à la protection de leurs loix, le Prince d'Orange, & qu'il n'eut amené son Armée que pour se précautionner contre quelque danger; il devoit se contenter d'affermir ces loix altérées, laisser le Roi son beau Pere sur son Trône, ne pas le chasser à main armée du Royaume d'Irlande; enfin ne pas troubler l'ordre de la succession légitime, puisque la Couronne ne pouvoit lui appartenir de droit qu'après la mort du Roi, du Prince de Gales son fils, & des Princesses ses filles.

Quand on refuseroit à toutes ces raisons le poids qu'elles méritent, au moins avouera-t'on, que si le Prince d'Orange est allé en Angleterre du consentement de toute la Nation, pour se placer sur le